

René Gufflet est né le 30 janvier 1911 à Versailles, dans une famille de quatorze enfants.

Il entre en 1931 à l'Ecole polytechnique et en sort en 1933 dans l'Artillerie.

Il effectue deux années de formation à l'Ecole d'application de l'Artillerie à Fontainebleau avant d'être affecté comme lieutenant, en octobre 1935, au 12^e Régiment d'artillerie à Haguenau.

En 1937, il démissionne de l'armée pour partir à Ismaïlia comme ingénieur au Canal de Suez.

Rappelé en 1939, le lieutenant Gufflet est affecté en Syrie et c'est à Beyrouth qu'il apprend l'Armistice. Sans hésiter, il tente de rejoindre la France libre.

Arrêté dans sa tentative à la frontière de Palestine, puis relâché, il est démobilisé et revient au Canal où il est chargé du déminage. Il rejoint Beyrouth à la fin de la campagne de Syrie, en juillet 1941 et s'engage dans les Forces françaises libres.

Refusant une affectation « *tranquille* » au parc d'artillerie de Beyrouth il gagne Damas où, à t'il appris, un jeune officier, Jean Claude Laurent-Champrosay, crée un régiment d'artillerie.

Ce dernier lui confie le commandement de la 3^e Batterie du 1^{er} Régiment d'Artillerie des FFL (1^{er} RAFFL) à la tête de laquelle il prend part à la campagne de Libye au sein de la 1^{ère} Brigade française libre du général Koenig.

Le 1^{er} mai 1942, avec deux sections de sa batterie, il participe à une Jock Column (colonne mobile) à l'ouest de Bir-Hakeim ; au cours de cette mission, il engage le combat avec un élément ennemi disposant de canons de 105 mm et de chars et l'oblige à se replier.

Du 27 mai au 10 juin 1942, il dirige de son observatoire des feux constants et précis tant sur les blindés et l'infanterie adverses que sur l'artillerie ennemie.

Dans la nuit du 10 au 11 juin 1942, au cours de la sortie de vive force de la position de Bir-Hakeim, alors qu'il entraîne ses hommes, le capitaine René Gufflet est tué sur le coup d'une balle en plein cœur à bord de son véhicule.

Il a été inhumé à Tobrouk en Libye.

- **Chevalier de la Légion d'Honneur**
- **[Compagnon de la Libération - décret du 27 mai 1943](#)**
- **Croix de Guerre 39/45**
- **Médaille Coloniale avec agrafes « Libye », « Bir-Hakeim »**
- **Médaille Commémorative 39/45**
- **Médaille des Services Volontaires dans la France Libre**